



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Enjeux de la médecine intégrative

Question écrite n° 16588

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les enjeux du développement de la médecine intégrative en France. De plus en plus de patients et de professionnels de santé font le choix de cette approche médicale, promue par l'OMS et définie comme l'association des médecines conventionnelles et complémentaires dans une approche scientifique reconnue, centrée sur le patient et avec une vision pluridisciplinaire visant à améliorer la qualité de vie générale du patient. En France comme à l'international, de nombreux acteurs investissent le champ de la médecine intégrative à travers une diversité d'actions qui s'intensifient annuellement. Ce modèle de soins a notamment montré tout son intérêt dans le domaine de la cancérologie, où l'oncologie intégrative permet une prise en charge et un accompagnement global en soins de support, pour aider les patients atteints de pathologies lourdes et chroniques à traverser la maladie et les effets secondaires de ses traitements. Si la médecine intégrative représente aujourd'hui une opportunité de santé publique plébiscitée et pratiquée dans de nombreux centres de santé, son développement se heurte à l'absence d'une vision stratégique et prospective des pouvoirs publics quant à l'insertion de cette approche dans notre système de santé, notamment à travers la recherche et l'enseignement supérieur. Ces leviers permettraient pourtant de répondre à l'enjeu de l'encadrement et de la sécurisation de ces pratiques. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend mener une analyse approfondie du développement de la médecine intégrative, en mettant en perspective plusieurs orientations, à la fois de santé publique, médico-économique ainsi que sociale, pour permettre sa reconnaissance, son enseignement et son évaluation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16588

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2024](#), page 2335

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)